

LA BERGERIE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 mars 2025 sous réserves d'incidents

LA BERGERIE

Société civile immobilière au capital de 44 000 euros

Siège social : 442 chemin de la Vertu, 84660 MAUBEC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Maubec du 17 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LA BERGERIE

Siège social : 442 chemin de la Vertu, 84660 MAUBEC

Objet social : - l'acquisition d'un ensemble immobilier composé de plusieurs lots sis à Maubec (84660), lieu-dit le Village et 75 chemin du Puits de Grandaou, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit ensemble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de tout terrain pour l'édification de tous immeubles et exploitation par bail, location ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société ;



Ecrit par Echo du Mardi le 24 mars 2025

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 44 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur David REYNE, né le 25 février 1980 à CAVAILLON demeurant 442 chemin de la Vertu 84660 MAUBEC

Madame Louisa REYNE, née le 22 octobre 1978 à MARTIGUES demeurant 442 chemin de la Vertu 84660 MAUBEC

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Avignon.

Pour avis

La Gérance